le P'tit Céteau

Pont de Buis lès Quimerc'h

www.pontdebuislesquimerch.fr

N°33

Novembre-décembre 2013

Page 1 : Mois du documentaire, Soirée Cosy, Etat civil

Page 2 : Téléthon, Comité vidéo, Espace jeune, Calendrier des animations

Page 3 : Espace parents-enfants, Nouvelles entreprises, Inscriptions sur les listes électorales, Recensement

Page 4 : Informations pratiques

Mois du documentaire : Rester en Algérie

de Géraldine Schwarz et Philippe Baron
Documentaire / Bretagne / 2012 / 52 min / Coul / Production : Aber Images (Brest)
Ce film raconte l'histoire des Français restés en Algérie après l'indépendance. Alors qu'ils sont 800 000 à quitter leur terre natale dans un exode tragique, ils sont 200 000 à décider de tenter l'aventure de l'Algérie indépendante. Au cours des décennies suivantes, les évolutions politiques et, en particulier, la décennie noire des années 90 pousseront beaucoup de ces pieds-noirs à l'exil vers la France. Mais certains ne sont jamais partis. Le film part à la rencontre des derniers témoins de l'histoire méconnue. De ces européens qui sont restés en Algérie indépendamment du drapeau, de la religion et du régime politique.

Samedi 16 novembre à 18h, Médiathèque Youenn Gwernig, rue Albert Louppe, 02.98.81.34.82/02.98.26.94.83, entrée gratuite/ ouvert à tous

Soirée Cosy : Nolwenn Korbell et Soig Sibéril

Proche du public, sensible et chaleureuse, énergique et drôle, Nolwenn Korbell nous entraîne dans sa langue et dans sa poésie. Elle étonne autant avec sa voix qu'avec l'interprétation de ses chansons. Une chanteuse, aussi comédienne, magnifiquement accompagnée par Soïg Sibéril, guitariste virtuose de la scène bretonne. Spécialiste de « l'open tuning » (accords ouverts), son jeu particulier est riche et dense, coloré de rythmiques, de picking et d'accords, le tout avec un son cristallin, vif, fleuri… voire granitique.
Nolwenn Korbell et Soig Sibéril accueilleront le public dans l'espace cosy et chaleureux d'un espace Mitterrand décoré pour l'occasion. Pendant toute la durée du concert, les membres de l'espace jeune proposeront une sélection de douceurs sucrées qu'ils auront cuisiné tout au long de l'après midi.

Samedi 14 décembre à partir de 20h30, Espace François Mitterrand, entrée 5 €/gratuit –12 ans.
Sélection de douceurs sucrées préparées par les membres de l'espace jeune.
Contact/réservation : 02.98.81.34.82

Etat civil

Naissances

1er septembre : Timour AYDIN
4 septembre : Anaïs GUINAULT
13 septembre : Lilou DUPUIS
21 septembre : Maïna GOASDOUE
22 septembre : Eléa BARBEAU VIEU
30 septembre : Titouan LECERF
1er octobre : Killian BENHENNOU
5 octobre : Aymeric GERMIOT

Décès

9 septembre : Jacky MARTIN
17septembre : Annie THIBAULT épouse LEGER
22 septembre : Christiane PHILIPPE épouse PERSON

Téléthon

Le Téléthon reste depuis le 4 décembre 1987 un vrai défi médical, scientifique et humain sans précédent destiné à combattre les maladies génétiques et les maladies rares.
Depuis, 300 programmes par an sont menés par des chercheurs émérites. Les essais cliniques sur l'homme sont un futur proche.
Notre commune accompagne chaque année cet élan de solidarité et suit avec l'AFM les immenses avancées que le Téléthon a permis.
Ainsi le 7 décembre prochain, une solide équipe de bénévoles s'activera à l'Espace Mitterrand pour que cette journée soit une réussite pour la recherche.
Déroulement de la journée : ouverture des portes à 11h, buvette, vente d'objets créés par les Clubs de Loisirs féminins, sujets variés réalisés par l'Accueil de loisirs, grande tombola, panier garni, ventes de plantes, lâcher de ballons, restauration, crêpes, café, gâteaux…
En soirée : repas animé (entrée, dinde à la noix de coco, dessert 7 €)
Ne pas oublier cette année encore la récupération des téléphones portables usagers en mairie.
Nouveaux arrivants, de tous âges et tous horizons, n'hésitez pas à vous lancer dans ce superbe défi en proposant de nouveaux challenges !

Comité vidéo : les acteurs

Comme tous les ans à l'automne, la médiathèque invite le public à passer de bonnes soirées cinéma. Cette année, le thème choisi est l'acteur : son jeu, sa filmographie… Qu'ils soient français ou anglo-saxons, contemporains ou plus âgés, emblématiques ou non d'une époque, voir et revoir leurs films fournit un prétexte pour discuter et échanger autour du cinéma, sans prétention et de manière conviviale.

Du 20 octobre au 10 décembre, Médiathèque Youenn Gwernig, participation gratuite ; 02.98.81.34.82/02.98.26.94.83

L'espace jeunes

Il est ouvert à tous les jeunes de plus de 12 ans qui résident sur la commune de Pont-de-Buis les Quimerc'h ou ses environs.
L'adhésion au foyer est obligatoire pour pouvoir participer aux activités proposées. Elle s'élève à 6 € annuel lorsque le jeune réside au sein de la commune de Pont-de-Buis lès Quimerc'h et de 10 € pour les communes extérieures.
La tarification des activités se fait en fonction du type d'activités proposées.
L'espace jeunes est ouvert les mercredis et vacances scolaires de 13h30 à 17h30.
Des soirées ou sorties peuvent être organisées en dehors de ces plages horaires.

Depuis la rentrée de septembre 2013, les jeunes sont accueillis par Marie Folmer, animatrice déjà présente à l'accueil de loisirs et à l'espace jeune (mini camp) pendant l'été.

Pour toute autre information, 02.98.81.34.82 aux heures d'ouverture de l'Espace Jeunes.

Calendrier des animations

Novembre			
9 novembre	Tournoi pyramide	Espace Mitterrand + Bât F.	Club Pyramide
11 novembre	Armistice fin 1ere guerre mondiale	Quimerc'h- Logonna-Pont de Buis	Ubc et commune
16 novembre	Mois du documentaire	médiathèque	Commune
16 novembre	Echange de plants	Espace Mitterrand	Société d'horticulture
24 novembre	Marché de noël	Espace Mitterrand	Comité 2000
Décembre			
1er décembre	Pardon de Sainte Barbe	Eglise Sainte Barbe	Association paroissiale
3 décembre	Arbre de noël	Espace Mitterrand	Asso des assistantes maternelles
7 décembre	Téléthon	Espace Mitterrand	Associations et commune
14 décembre	Soirée cosy : Nolwenn Korbell et Soig Siberil	Espace Mitterrand	Programmation culturelle municipale

Nouveau service à Baradozic : l'espace Parent/Enfant

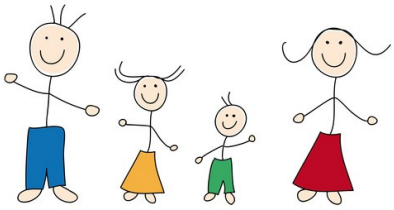

Par le biais de matinées d'éveil, ce nouvel espace propose d'accompagner les familles dont les enfants ont moins de 4 ans.
Les objectifs de cet espace sont multiples : accueillir et soutenir les parents dans leur rôle, dans leurs relations avec l'enfant ; permettre l'échange d'expériences entre parents ; créer un réseau relationnel et intergénérationnel, lutter contre l'isolement ; préparer la séparation parent/enfant avant l'entrée en structure ou à l'école.

Infos pratiques : Tous les mardis, hors vacances scolaires, de 9h00 à 11h30 à la maison de l'enfance Baradozic. Gratuit et sans inscription (maximum 10 à 12 enfants par séance). L'enfant de moins de 4 ans pourra être accompagné d'un parent ou d'un grand-parent.
Alexandra NYER : 02.98.73.39.21 ; ram@pontdebuislesquimerch.fr ; Maison de l'enfance – 1 bis, rue des écoles

Nouvel employé à la commune

A la suite du départ en retraite de Gilbert Goasdoué, Bruno Germeur, âgé de 32 ans, a intégré le service voirie le 8 juillet 2013.

Changement d'enseigne

O Stêrval : Valérie et Stéphane Aminot : bar, jeux, fléchettes.
Ouvert 7 jours sur 7. 2 rue de Quimper ; 02.98.73.01.02

Nouvelle enseigne

Le choix funéraire : pompes funèbres, chambre funéraire
19 route de Quimper ; 02.98.26.34.34, 02.98.73.01.27, david.dounval@le-choix-funeraire.com

Inscription sur les listes électorales

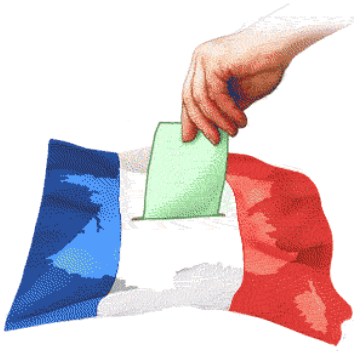

En 2014, auront lieu les élections municipales et européennes. Pour pouvoir voter à Pont-de-Buis lès Quimerc'h, il est obligatoire de s'inscrire au plus tard le 31 décembre 2013.
Pour être inscrit sur la liste électorale communale il faut se présenter à la mairie avec les documents exigés :
- Un justificatif d'identité en cours de validité : carte nationale d'identité ou passeport
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'électricité, de gaz, d'eau, de téléphone, bulletin de salaire, avis d'imposition, taxe d'habitation)

L"inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. Cependant il est souhaitable de s'assurer que le jeune est bien inscrit sur la liste électorale.
Les ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne résidant en France peuvent participer à l'élection des conseillers municipaux et des représentants au parlement européen dans les mêmes conditions que les électeurs français, sous certaines réserves, avoir son domicile réel en France ou y résider de façon continue.

Recensement de la population 2014

Le recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 15 février 2014 à Pont-de-Buis lès Quimerc'h. Se faire recenser est un geste civique qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.
Le recensement de la population est réalisé en partenariat avec l'INSEE. Cette enquête fournit des données sur les logements, les habitants et leurs caractéristiques.
Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident. Toutes les réponses sont confidentielles.
Répondre au recensement est un acte civique et obligatoire.

Pour plus de renseignements : http://www.le-recensement-et-moi.fr/

Horaires des déchèteries

Rosnoën
02.98.81.95.51
Lundi, mercredi, vendredi et samedi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Châteaulin
02.98.73.04.26
Lundi, mardi, mercredi de 14h à 18h.
Vendredi et samedi de 9h à 12h et
de 14h à 18h.

Pour tout autre renseignement contacter la Communauté de Communes de l'Aulne Maritime au 02 98 73 04 00.

Ecoles: du civisme aux heures de sortie, c'est pour nos enfants !

Des attitudes, hélas trop récurrentes, d'incivilité aux abords des écoles Park Gwenn et Lucie Aubrac sont constatées à l'heure de sortie des enfants. Les places de stationnement sont suffisantes depuis l'implantation du nouveau parking. Encore faut-il que son utilisation soit effective et ordonnée par tous. Il est inutile de charger le devant des écoles en rendant dangereuse la circulation piétonne des enfants. La vitesse est aussi un élément de danger pour les enfants. Chacun doit être conscient que le respect des règles est avant tout un respect de nos enfants. Alors, un peu de civisme et de patience à ces heures délicates. Pour leur sécurité. Pour le bien-être de tous.
Il serait dommage d'en arriver à des méthodes de répression, là ou le fair-play devrait valoir de droit ! Un effort, pour nos chérubins, s'il vous plaît.

Pollution de l'air intérieur et risque d'intoxication au monoxyde de carbone

La pollution ne concerne pas que l'air extérieur, elle peut être également présente dans les habitations. L'air que nous respirons à domicile n'est pas toujours de bonne qualité et peut présenter des risques pour la santé (allergies, intoxications, etc.). Les sources de pollution dans le logement sont nombreuses et variées : tabagisme, moisissures, matériaux de construction, produits d'entretien, animaux domestiques, peintures, meubles stratifiés, etc.
En période d'utilisation du chauffage, les intoxications au monoxyde de carbone figurent parmi les risques les plus graves et peuvent être mortelles. Ces intoxications sont le plus souvent liées à un défaut de fonctionnement sur un appareil de combustion (chaudière, cuisinière…), une absence d'aération et/ou de ventilation ou encore l'obstruction des grilles d'aération et des conduits de fumée. L'usage prolongé d'appareils de chauffage d'appoint et l'utilisation inappropriée (à l'intérieur des locaux, par exemple) de groupes électrogènes, de braseros ou barbecues, demeurent également des causes d'intoxications récurrentes , tout particulièrement en période de grand froid.
Pour éviter ces risques d'intoxication et améliorer la qualité de l'air intérieur, des gestes de préventions simples mais essentiels, peuvent être adoptés : Afin de limiter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone au domicile, il convient :

- avant chaque hiver, de faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée (ramonage mécanique) par un professionnel qualifié ;
- tous les jours, d'aérer au moins 10 minutes, de maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et de ne jamais obstruer les entrées et sorties d'air ;
- de respecter systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ; placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ; ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue, etc.

En présence d'un appareil à combustion, maux de têtes, nausées, vomissements, sont les symptômes qui doivent alerter. Si ces symptômes sont observés chez plusieurs personnes dans une même pièce ou qu'ils disparaissent hors de cette pièce, cela peut être une intoxication au monoxyde de carbone. Dans ce cas, il est nécessaire d'aérer, d'évacuer le lieu et d'appeler les urgences en composant le 15 ou le 112.

Renseignements pratiques

Mairie
Esplanade du Général de Gaulle
Lundi au jeudi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30
Vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
Samedi de 8h30 à 12h
02.98.73.04.38
Accueil-mairie@pontdebuislesqumerch.fr

Mairie annexe
Rue Albert Louppe
Mardi et un samedi sur deux de 9h30 à 12h
02.98.26.91.80

Service culture-patrimoine-médiathèque
02.98.81.34.82
Animation-culture@pontdebuislesquimerch.fr

Médiathèque Youenn Gwernig
Mardi et vendredi de 16h30 à 18h
Mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
Samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30
02.98.81.34.82/02.98.26.94.83
Mediatheque@pontdebuislesquimerch.fr

Service enfance-jeunesse
Maison de l'enfance Baradozic
02.98.73.39.23
Direction-enfance@pontdebuislesquimerch.fr